



FICHE SIGNALÉTIQUE.

ENVIRO CARE LIQUI-BAC



SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU FABRIQUANT: ROCHESTER MIDLAND CORPORATION
ADRESSE DU FABRIQUANT: 155 PARAGON DRIVE, ROCHESTER, NY 14624, USA
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: INFOTRAC 1-800-535-5053
IDENTIFICATEUR DU FOURNISSEUR: ROCHESTER MIDLAND LIMITED
ADRESSE DU FOURNISSEUR: 143 MILLS ROAD, AJAX, ONTARIO
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE DU FOURNISSEUR: CANUTEC 613-996-6666
NOM DU PRODUIT: ENVIRO CARE LIQUI-BAC
UTILISATION DU PRODUIT: DIGÈRE ET LIQUÉFIE LES DÉCHETS ORGANIQUES, LA GRAISSE ET LA NOURRITURE
CATÉGORIE WHMIS: D2B
PRÉPARÉ PAR: ROCHESTER MIDLAND LIMITED.
NO. DE TÉLÉPHONE DU PRÉPARATEUR: (905) 847-3000
DATE PRÉPARÉE: 18, AOUT 2014

SECTION 02: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	CAS#	NIVEAUX D'EXPOSITION	LD (50), CHEMIN, ESPÈCES	LC(50), CHEMIN, ESPÈCES
AUCUNS INGREDIENTS HASARDEUX SOUS SIMDUT					
LES AUTRES INGRÉDIENTS	%	CAS#	NIVEAUX D'EXPOSITION	LD (50), CHEMIN, ESPÈCES	LC(50), CHEMIN, ESPÈCES
MELANGE DE ALKYL POLYGLUCOSIDE SURFACTANT	1-5	110615-47-9 /68515-73-1	NON DISPONIBLE	ORALE >2000 mg/ Kg (RAT) CUTANEE >2000mg/Kg (LAPIN)	NON DISPONIBLE
CULTURE BACTÉRIENNE VIABLE.	3-7	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE

SECTION 03: IDENTIFICATION DES DANGERS.

EFFETS POTENTIELS AIGUS SUR LA SANTÉ:

VOIES D'ENTRÉE : YEUX, PEAU, INHALATION, INGESTION

CONTACT AVEC LA PEAU: LE CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ PEUT CAUSER UNE IRRITATION. LES ORGANISMES UTILISÉS SONT NON-PATHOGÉNIQUES MAIS PEUVENT CAUSER UNE INFECTION LORS DE CONTACT AVEC UNE BLESSURE OUVERTE OU UNE PEAU GERÇÉE. CES ORGANISMES SONT SUSCEPTIBLES LORSQUE TROP D'ANTIBIOTIQUES SONT UTILISÉS FRÉQUEMMENT.

ABSORPTION CUTANÉE : NON DISPONIBLE

YEUX: LE CONTACT DIRECT PEUT CAUSER UNE IRRITATION.

INHALATION: PEUT CAUSER L'IRRITATION RESPIRATOIRE.

INGESTION: PETITES QUANTITÉS OU SIMPLE DOSE DEVRAIENT AVOIR PEU OU AUCUN EFFET TOXIQUE. L'INGESTION DE GRANDES QUANTITÉS PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA BOUCHE, DE LA GORGE OU DE LA RÉGION DIGESTIVE ; NAUSÉE ET VOMISSEMENT

EFFETS DE SUREXPOSITION

INTENSE : COMME CI-DESSUS. LES PERSONNES PRÉSENTANT UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE PEUVENT RESSENTIR UNE LÉGÈRE ROUGEUR SUR LES MAINS OU LES AVANT-BRAS.

EFFETS DE SUREXPOSITIONS

CHRONIQUE : UNE DERMATITE OU SENSIBILISATION CUTANÉE PEUT SE DÉVELOPPER APRÈS UN CONTACT PROLONGÉ ET/OU RÉPÉTÉ.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 04: MESURES DE PREMIERS SOINS.

YEUX: RINCER LES YEUX À GRANDE EAU PENDANT 15 MINUTES EN SOULEVANT LES PAUPIÈRES AFIN D'ASSURER UNE IRRIGATION COMPLÈTE DE LA CAVITÉ DE L'OEIL. OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.

PEAU: LAVER LA PEAU AVEC DE L'EAU. ENLEVER LE LINGE CONTAMINÉ. SI LES SYMPTÔMES PERSISTENT, OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.

INHALATION: SORTIR LA VICTIME À L'AIR FRAIS. L'AIDER À RESPIRER SI NÉCESSAIRE. OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE IMMÉDIATEMENT.

INGESTION: **NE PAS FAIRE VOMIR.** SI LA VICTIME EST CONSCIENTE, LUI DONNER 1 – 2 VERRES D'EAU AFIN DE DILUER LE CONTENU DANS L'ESTOMAC. **OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.** NE JAMAIS INSÉRER QUOI QUE CE SOIT DANS LA BOUCHE D'UNE PERSONNE INCONSCIENTE.

AVIS AU MÉDECIN: TOUS LES TRAITEMENTS DEVRAIENT ÊTRE FAITS EN SE BASANT SUR LES SIGNES/SYMPTÔMES DE DOULEURS OBSERVÉES SUR LE PATIENT. LA POSSIBILITÉ DE SUREXPOSITION À DES MATIÈRES AUTRES QUE CE PRODUIT DOIT ÊTRE PRISE EN CONSIDÉRATION.

SECTION 05: MESURES DE COMBAT D'INCENDIE.

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DETERMINATION: AUCUN, TCC

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSION (% PAR VOLUME): NON DISPONIBLE.

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSION (% PAR VOLUME): NON DISPONIBLE.

TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION: NON DISPONIBLE.

CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ : ININFLAMMABLE

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ: AUCUN

MOYENS D'EXTINCTION: UTILISER DES JETS D'EAU, DES CHIMIQUES SECS OU MOUSSE

PROCÉDURES SPECIALES POUR COMBATTRE L'INCENDIE: LES POMPIERS DOIVENT UTILISER L'ÉQUIPEMENT COMPLET DE PROTECTION ET UTILISER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME APPROUVÉ. UTILISER DES JETS D'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AFIN DE PRÉVENIR UNE FORMATION DE PRESSION ET UNE POSSIBLE RUPTURE. DIGUE POUR CONTENIR DE L'EAU EMPLOYÉE POUR COMBATTRE LE FEU. NE PERMETTRE PAS CETTE EAU DANS LES VOIES D'EAU OU LES ÉGOUTS OUVERTS.

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION: OXYDES DE CARBONE ET NITROGENE.

DONNÉES SUR L'EXPLOSION: AUCUN CONNU

SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES STATIQUES : NON SENSIBLE

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE : NON SENSIBLE

SECTION 06: MESURES EN CAS D'ACCIDENT.

PROCÉDURES LORS DE FUITE OU DÉVERSEMENT: LE PERSONNEL PRÉPOSÉ AU NETTOYAGE DOIVENT UTILISER L'ÉQUIPEMENT COMPLET DE PROTECTION COMME ÉNUMÉRÉ DANS LA SECTION PERSONNELLE DE PROTECTION. FAIRE ÉVACUER LE PERSONNEL NON PROTÉGÉ À L'ÉCART DU DÉVERSEMENT. ATTENTION : LA SURFACE PEUT ÊTRE GLISSANTE.

DÉVERSEMENT MINEUR: ESSUYER. RINCER LA SURFACE AVEC DE L'EAU.

DÉVERSEMENT MAJEUR: FAIRE UNE DIGUE. NE PAS PERMETTRE AU DÉVERSEMENT D'ACCÉDER AUX VOIES D'EAU EXTÉRIEURES OU AUX ÉGOUTS. RÉCUPÉRER LE PLUS DE MATIÈRE POSSIBLE. PLACER DANS DES CONTENANTS APPROPRIÉS POUR LA MISE AU REBUT. RINCER LES RÉSIDUS AVEC DE L'EAU ET LE SAVON.

FICHE SIGNALÉTIQUE.

SECTION 07: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES - MANIPULATION

ET ÉQUIPEMENT : ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX. ÉVITER LE CONTACT PROLONGÉE OU RÉPÉTÉE DE PEAU AVEC UNE PEAU GERÇÉE OU DES BLESSURES OUVERTES. ENLEVER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS ET LES LAVÉ AVANT DE LES RÉUTILISER. GARDER LE CONTENANT FERMÉ LORSQU'IL N'EST PAS UTILISÉ. MELANGER SEULEMENT AVEC L'EAU. NE PAS CONTAMINER LA NOURRITURE, ARROSER OU NOURRIR PENDANT L'USAGE OU L'EMMAGASINAGE DE CE PRODUIT. LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE. PEUVENT SE DEPOSER AVEC LE TEMPS MELANGER AVANT UTILISATION

EXIGENCES POUR

L'ENTREPOSAGE: GARDER À L'INTÉRIEUR DANS UN LOCAL FRAIS ET BIEN VENTILÉ. (MIN 5° C MAX 45° C). GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS A L'ECART DES PRODUITS INCOMPATIBLES. GARDER LE CONTENANT FERMÉ LORSQU'IL N'EST PAS UTILISÉ. NE PAS FAIRE GELER. ÉVITER LES EXPOSITIONS PROLONGÉES À DES TEMPÉRATURES EXTRÊMES AFIN DE MAINTENIR LA LONGÉVITÉ DU PRODUIT. NE PAS REMPLOYER DE RECIPIENTS VIDES. EMMAGASINER SEULEMENT DANS LE RECIPIENT ORIGINAL.

SECTION 08: CONTRÔLE LORS D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE.

CONSEIL GÉNÉRAL - CES RECOMMANDATIONS FOURNISSENT DES CONSEILS GÉNÉRAUX POUR MANIPULER CE PRODUIT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE DEVRAIENT ÊTRE CHOISIS POUR DIFFÉRENTES APPLICATIONS ET DEVRAIENT CONSIDÉRER LES FACTEURS QUI AFFECTENT LE POTENTIEL D'EXPOSITION, TEL QUE MANIPULER DES PRATIQUES, DES CONCENTRATIONS CHIMIQUES ET LA VENTILATION. IL EST DE FINALEMENT LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR DE SUIVRE LES DIRECTIVES DE NORMALISATION ÉTABLIES PAR AUTORITÉS LOCAL.

PROTECTION DES YEUX: PORTER DES LUNETTES CONTRE LES ÉCLABOUSSEMENTS DE PRODUITS CHIMIQUES.
PROTECTION RESPIRATOIRE: AUCUNE NORMALEMENT REQUISE QUAND UTILISÉ COMME DIRIGÉ . EMPLOYER LE RESPIRATEUR APPROUVÉ PAR NIOSH SI L'INHALATION DE LA BRUME DE JET CAUSE L'IRRITATION.
GANTS: PORTER DES GANTS EN CAOUTCHOUC EN NÉOPRÈNE OU EN NITRILE.
AUTRE ÉQUIPEMENT
DE PROTECTION: SELON LE BESOIN AFIN DE PRÉVENIR LE CONTACT PROLONGE OU REPETE AVEC LE PRODUIT.
CONTRÔLES MÉCANIQUES NORMALEMENT PAS REQUIS.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

ÉTAT PHYSIQUE:	LIQUIDE.
ODEUR ET APPARENCE:	LIQUIDE BLANC OPAQUE AYANT UNE FRAGRANCE PLAISANTE
SEUIL DE L'ODEUR:	NON DISPONIBLE.
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE:	0.992-1.012
TENSION DE LA VAPEUR :	NON DISPONIBLE
DENSITÉ DE LA VAPEUR:(AIR=1):	NON DISPONIBLE
CONTENU DE COV(%):	0.2-0.7 (EPA METHOD 24)
TAUX D'ÉVAPORATION:	COMME L'EAU
POINT D'ÉBULLITION:	100 ° C (212 ° F)
PH:	6.9-7.9
POINT DE CONGÉLATION:	0° C (32° F) (LES CULTURES DE BACTÉRIES VIABLES VONT MOURIR À DES TEMPÉRATURES > 0° C).
DENSITÉ (g/ ml):	0.992-1.012
COEFFICIENT DE RÉPARTITION LE EAU/HUILE:	ENTIÈREMENT SOLUBLE DANS L'EAU

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE: ÉCURIE UNE FOIS STOCKÉ ET UTILISÉ COMME DIRIGÉ NE PAS CONGELER OU EXPOSER LE PRODUIT A DES TEMPERATURES ELEVEES (>45° C). PEUVENT SE DEPOSER AVEC LE TEMPS.

MATIÈRES INCOMPATIBLES : ÉVITER LES ACIDES FORTS OU LES ALCALIES CAR ILS PEUVENT RENDRE LES CULTURES BACTÉRIENNES INACTIVES. ÉVITER OXYDANTS FORTS.

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ: ÉVITER LES TEMPÉRATURES EXTRÊMES CAR LES CULTURES BACTÉRIENNES VIABLES PEUVENT ÊTRE AFFECTÉES

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: OXYDES DE CARBONE ET NITROGENE.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE.

PROPRIÉTÉS IRRITANTES DU PRODUIT : IRRITATION MINIMALE.

SENSIBILISATION AU PRODUIT: LES PERSONNES PRÉSENTANT UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE PEUVENT RESSENTIR UNE LÉGÈRE ROUGEUR SUR LES MAINS OU LES AVANT-BRAS.

EFFETS CANCÉRIGÈNES: AUCUN CANCÉRIGÈNE CONNU SELON LA LISTE OSHA, IARC OU NTP

EFFETS SUR LA REPRODUCTION: AUCUN EFFET CONNU SUR LA REPRODUCTION.

CONDITIONS TÉRATOGÈNES NON DISPONIBLE

CONDITIONS MUTAGÈNES, ALKYL POLYGLYCOSIDE SURFACTANT MIXTURE COMPONENT IS NOT MUTAGENIC

TOXICOLOGIQUES, SYNERGISTIQUES

PRODUCTS: NON DISPONIBLE

AUTRE INFORMATION: LES ORGANISMES UTILISÉS SONT NON-PATHOGÉNIQUES MAIS PEUVENT CAUSER UNE INFECTION LORS DE CONTACT AVEC UNE BLESSURE OUVERTE OU UNE PEAU GERÇÉE. CES ORGANISMES SONT SUSCEPTIBLES LORSQUE TROP D'ANTIBIOTIQUES SONT UTILISÉS FRÉQUEMMENT.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

IL N'Y A PAS D'INFORMATION ÉCOLOGIQUE DISPONIBLE POUR LE PRODUIT. L'INFORMATION DE ECOTOXICOLOGICAL POUR SUIVRE EST PRINCIPALEMENT BASÉE OU COMPLÈTEMENT SUR L'INFORMATION POUR LES COMPOSANTS

LA TOXICITÉ AQUATIQUE :

PECHER LES DONNÉES D'ESPECE : MELANGE DE ALKYL POLYGLUCOSIDE SURFACTANT LC 50, POISSONS NON SPÉCIFIÉS: >10 <= 100 mg/ L

LES INVERTEBRÉS: MELANGE DE ALKYL POLYGLUCOSIDE SURFACTANT EC0, INVERTÉBRÉ NON SPÉCIFIÉ; >100 mg/ L (L'INHIBITION DE CROISSANCE) LES PLANTES: NON DISPONIBLE

BIODEGRADABILITÉ: MELANGE DE ALKYL POLYGLUCOSIDE SURFACTANT EST AISÉMENT BIODEGRADABLE (OECD 301). LES COMPOSANTS ORGANIQUE DE LES CULTURES BACTÉRIENNES VIABLES SONT BIODEGRADABLES

MOBILITÉ: NON DISPONIBLE

PERSISTANCE: NON DISPONIBLE

INFORMATION ÉCOTOXICOLOGIQUE

CUMULATIVE: LES CULTURES BACTÉRIENNES VIABLES NE SONT PAS CENSÉES S'ACCUMULER

INFORMATION SUR LA FATALITÉ

CHIMIQUE: NON DISPONIBLE

AUTRE INFORMATION: NON DISPONIBLE

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS POUR LA MISE AU REBUT.

SELON LES LOIS MUNICIPALE, PROVINCIALE ET FÉDÉRALE.

SECTION 14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

TMD: NON RÉGIS PAR LE TMD

INFORMATION ADDITIONNELLE: NON DISPONIBLE

POLLUANT POUR LES EAUX MARINES NON

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

RENSEIGNEMENTS DSL : ÉNUMÉRÉ.

CATÉGORIE HMIS (S, I, R, EP): 1,0,0,B

WHMIS CLASSIFICATION: D2B

CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE DANGER ÉTABLIS PAR LA RPC (RÈGLEMENTATION DES PRODUITS CONTRÔLÉS) ET LES FICHES SIGNALÉTIQUES CONTIENNENT TOUTE L'INFORMATION REQUISE PAR LE RPC.

SECTION 16: AUTRE INFORMATION

DÉSISTEMENT: CETTE INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE À PARTIR DE SOURCES COURANTES, FIABLES, ET QUE NOUS CROYONS CORRECTES. ÉTANT DONNÉ QUE LES DONNÉES ET/OU RÉGLEMENTS CHANGENT, ET QUE LES CONDITIONS D'UTILISATION SONT HORS DE NOTRE CONTRÔLE, AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST FAITE QUANT À L'EXACTITUDE CONSTANTE ET COMPLÈTE DE CETTE INFORMATION.